



Jean-Bernard Sempastous Député des Hautes-Pyrénées  
*Communiqué de presse*

### Point sur la réforme des retraites

*Aujourd'hui est organisée une grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites. Retour sur le contenu du projet de réforme et le calendrier.*

Le projet de réforme des retraites entend restructurer le système pour le rendre universel, égalitaire, plus solidaire et soutenable.

#### > Un système plus lisible et égalitaire

Aujourd'hui, 42 régimes de retraites existent en France, et chaque Français est affilié en moyenne à trois régimes de retraites. Chaque régime ayant ses règles, les Français n'ont pas tous les mêmes droits lors de leur départ à la retraite.

Le nombre important de régimes ne rend pas notre système de retraite suffisamment lisible, il est aujourd'hui compliqué de calculer sa future pension.

La réforme des retraites entend mettre en place un système universel, par point, où les droits seront les mêmes pour tous. Il permettra qu'un euro cotisé donne les mêmes droits pour tous. Ce système reposera sur des règles communes à tous (salariés du privé et du public, fonctionnaires, indépendants, professions libérales, agriculteurs, parlementaires, etc..). Avec ce système, chaque heure travaillée comptera pour la retraite.

#### >Un système plus solidaire

Avec le système à point que propose la réforme des retraites, il sera dorénavant possible d'augmenter le montant de sa retraite dans certaines situations d'interruptions de carrières. Des points seront attribués pour les périodes de chômage indemnisé, les congés maternités et les congés maladies ou encore les périodes d'invalidité (compensées à 100%).

Une revalorisation du minimum retraite à 1000 euros par mois pour les personnes qui ont acquis tous leurs trimestres (aujourd'hui c'est 973 euros pour les salariés du privé et 900 euros pour les agriculteurs) est également proposée par la réforme.

La réforme porte des mesures qui bénéficieront aux femmes. Elle permettra, entre autre, l'augmentation de la retraite de 5 % dès le premier enfant et des points de solidarité attribués systématiquement pour les congés maternités.

5 décembre 2019

*« La réforme va revenir sur les régimes spéciaux dont bénéficient certains français. Ces régimes spéciaux ont été mis en place dans un contexte particulier. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas maintenir un système inégalitaire qui, par exemple, permet à un conducteur de la RATP de partir à la retraite presque dix ans avant un salarié au régime général. Le projet de réforme des retraites va dans le bon sens, le système proposé est plus égalitaire tout en prenant en compte la pénibilité et la dangerosité de certains métiers. Il devient plus solidaire en compensant certaines interruptions de carrière.»*

Jean-Bernard Sempastous

### > Une réforme concertée et progressive

Une réforme qui se fonde sur deux ans de travaux avec les partenaires sociaux, 180 000 visites sur la plateforme numérique avec 40 000 contributions, plus de 200 débats animés par les parlementaires. Une dernière phase de concertation a été engagée par le Gouvernement sur la base du rapport de Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des Retraites, avec les partenaires sociaux et les citoyens. Elle s'achèvera mi-décembre. Le projet de réforme sera présenté par la suite.

La réforme sera mise en place progressivement. Les retraités actuels et les personnes proches de la retraite ne seront pas impactés et tous les droits acquis avant 2025 seront garantis à 100%.